



et

Le Véloce Club HAUTÔT SUR MER



vous proposent le

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (76)

UFOLEP CYCLOSPORT

À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CYCLOSPORT
À ANNEVILLE SUR SCIE - MANÉHOUILLE (76590)**

LE DIMANCHE 12 MAI 2013

une organisation du VC Hautôt sur Mer
avec le concours des communes d'Anneville sur Scie et de Manéhouville

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle du comité départemental de la commission départementale cycloSPORT et du règlement national de l'activité cycliste.

**INTERDICTION POUR LES LICENCIÉS UFOLEP 76 DE PARTICIPER
À UNE AUTRE ÉPREUVE UFOLEP CYCLOSPORT CE JOUR LÀ.**

ÉPREUVE OBLIGATOIRE POUR LES LICENCIÉS

SUSCEPTIBLES DE PARTICIPER :

- **AU CHAMPIONNAT REGIONAL À APPEVILLE ANNEBAULT (27)
organisation VC BOURGTHÉROULDE, LE 02 JUIN 2013**
- **AU CHAMPIONNAT NATIONAL À MONTGUEUX (10),
PRES DE TROYES LES 5, 6 et 7 JUILLET 2013.**

COMITE D'ORGANISATION

Le Président du comité départemental 76 : Maurice FLAMAND
Le Responsable de la commission cycloSPORT : Marc LE VOURC'H
Le Président de l'organisation : Patrick DOUBLET

SITUATION

Les 2 communes : Anneville sur Scie et Manéhouville se situent sur la route du cidre D3,
entre Dieppe et Longueville sur Scie

Circuit : D3 route du cidre – route de Dieppe, puis D 3 Anneville sur Scie , D3 Crosville sur Scie, carrefour D3 - route de la Plaine à droite, route de la Plaine en direction de Lintôt les Bois, dans la côte à droite chemin de remembrement en direction de Catteville, carrefour impasse des marronniers - D 108 : à droite direction Manéhouville, carrefour D23 – D3 : à droite D3 route du cidre - route de Dieppe, avec l'arrivée sur la D3 – route de Dieppe à Anneville sur Scie.

Distance au tour : 6,900 kms
Départ et arrivée Salle des fêtes d'Anneville sur Scie

DOSSARDS

À LA SALLE DES FÊTES D'ANNEVILLE SUR SCIE SUR LA D3 ROUTE DU CIDRE
À partir de 9H00 pour les courses du matin et 12H30 pour celles de l'après midi.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

CATEGORIE	ANNEE NAISSANCE	HEURE DEPART	NBRE DE TOURS	DISTANCE
13/14 ans MASCULINS ET FEMININS	1998 et 1999	13H35	4	27,600
15/16 ans MASCULINS ET FEMININS	1996 et 1997	10H07	7	48,300
ADULTES 17/19 ans MASCULINS	1993 à 1995	10H05	11	75,900
20/29 ans MASCULINS	1983 à 1992	10H05	11	75,900
30/39 ans MASCULINS	1973 à 1982	10H00	11	75,900
40/49 ans MASCULINS	1963 à 1972	13H30	10	69,900
50/59 ans MASCULINS	1953 à 1962	13H32	9	62,100
60 ans et PLUS MASCULINS	1952 et avant	13H32	9	62,100
17/29 ans FEMININES	1983 à 1995	10H07	6	38,700
30/39 ans FEMININES	1973 à 1982	10H07	6	38,7 00
40 ans et PLUS FEMININES	1972 et avant	10H07	6	38,700

Cas particuliers des Jeunes doublement licenciés UFOLEP /FFC et/ou UFOLEP/FSGT et surclassés strictement UFOLEP :

- Un(e) jeune de 14 ans à l'UFOLEP est cadet(te) à la FFC et à la FSGT. Il (elle) participera aux épreuves et aux championnats UFOLEP dans la catégorie « Jeunes 15/16 ans ».

- Un « Jeune masculin de 16 ans » à l'UFOLEP est junior à la FFC et à la FSGT. Il participera aux championnats UFOLEP dans la catégorie « Masculins 17/19 ans » et, pour les autres épreuves, dans la catégorie de valeur qu'il aura acquise.

- Une « Jeune féminine de 16 ans » à l'UFOLEP est junior à la FFC et à la FSGT. Elle participera aux championnats UFOLEP et autres épreuves dans la catégorie « Adultes Féminines 17/29 ans ».

- Un « Adulte masculin de 19 ans » à l'UFOLEP participera aux Championnats UFOLEP dans la catégorie « Adultes Masculins 20/29 ans » et pour les autres épreuves dans la catégorie de valeur qu'il aura acquise.

Remarques - Pour les jeunes âgé(e)s de 14 ans, à double appartenance ou strictement UFOLEP surclassé(e)s, un certificat médical de simple surclassement est obligatoire.

Pour les jeunes âgé(e)s de 16 ans, à double appartenance ou strictement UFOLEP surclassé(e)s, un certificat médical de surclassement est obligatoire.

DOSSIER D'ENGAGEMENT

Afin de prendre en compte l'inscription du club au départemental UFOLEP 2013, chaque club devra faire parvenir un dossier composé des documents suivants :

Les fiches d'engagement par catégorie : celles-ci devront obligatoirement comporter :

- ↪ Le nom du club et la signature du président ou correspondant du club
- ↪ Le cachet du club
- ↪ Le nom, prénom, date de naissance et le numéro de licence du coureur

Les inscriptions doivent être accompagnées :

- ↪ Des photocopies des licences UFOLEP saison 2012/2013 dûment homologuées depuis au moins 15 jours au moment du déroulement de l'épreuve
- ↪ Des photocopies des cartons cyclospor de la saison 2012/2013
- ↪ La photocopie des certificats médicaux de surclassement
- ↪ Le récapitulatif des engagements
- ↪ Le chèque global à l'ordre du VC Hautôt sur Mer

TARIF : 7 € pour les adultes

5 € pour les jeunes (catégorie 13/14 ans et 15/16 ans)

Veillez libeller votre chèque à l'ordre du VC Hautôt sur Mer

Le dossier d'engagement doit être transmis **avant le jeudi 02 mai 2013** (cachet de la poste faisant foi)

à Monsieur Joël MANSIRE,
secrétaire du VC Hautôt sur Mer, 57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD

TOUT DOSSIER RECU INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE, PAR TELEPHONE, OU INTERNET.

MATERIEL

Le casque : obligatoire à tous les concurrents pendant toute la durée de la course y compris pendant l'échauffement

Le vélo : doit être conforme aux normes UCI

Les oreillettes sont interdites

Echauffement : interdit sur le parcours dès le départ de l'épreuve

Développement 13/14 ans : 7,01 m (46 x 14)

Développement 15/16 ans masculins : 7,62 m (50 x 14)

Développement 15/16 féminines : 7,62 m (50 x 14)

Tous les jeunes devront obligatoirement passer par le contrôle des développements au départ et à l'arrivée (près de la ligne de départ)

Le non respect de ces mesures entrainera le déclassement immédiat. La décision est sans appel.

TENUE

Les champions départementaux 2012 ne pourront pas porter leur maillot honorifique le jour du championnat.

Chaque participant recevra un dossard qu'il devra restituer impérativement après l'épreuve
(Prévoir 4 épingles)

DEPART

La position de chaque concurrent dépendra de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les participants devront se présenter sur la grille 10 minutes avant l'heure du départ pour se soumettre aux formalités de contrôle.

Tout coureur absent au moment de son appel sera automatiquement relégué en fond de grille.

EPREUVE

Tout concurrent ayant abandonné devra immédiatement retirer son dossard et signaler son abandon sur la ligne d'arrivée.

Les concurrents en passe d'être doublés par le peloton ne seront pas autorisés à continuer l'épreuve. Leur numéro de dossard sera relevé par le commissaire de la voiture ouvreuse.

DEPANNAGE

Aucune voiture de dépannage

Le changement de roue entre cycloportifs est autorisé sur la droite de la chaussée

SECURITE

Assistance sanitaire : Association de Sauvetage et Secourisme de Grand Couronne.

**AUCUN VEHICULE NON OFFICIEL NE SERA AUTORISE
A SUIVRE CE CHAMPIONNAT**

RECLAMATIONS

Les organisateurs ne doutent pas du bon déroulement des épreuves et de l'esprit de sportivité de chaque participant.

Toutefois, si des réclamations devaient être faites, il est rappelé que :

* Les réclamations « à l'amiable » sont reçues par le président du jury des commissaires dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats; elles ne peuvent être présentées que par le responsable de l'équipe à laquelle appartient le « réclamant »

* Les réclamations officielles doivent être faites par écrit après proclamation des résultats provisoires. Elles doivent être accompagnées d'un chèque de **100€ (150€ en cas d'appel)** libellés à l'ordre de la commission départemental UFOLEP 76 et adressées, conformément aux règlements généraux des compétitions nationales et à l'article A-17 du règlement cycloport UFOLEP **dans les 48 heures par pli recommandé** à :

☒ Marc LE VOURC'H
Responsable Départemental UFOLEP 76 Cyclisme
19 Impasse des Hautes Haies
76240 MESNIL ESNARD

RECOMPENSES

Elles seront remises à la salle des fêtes d'Anneville sur Scie, D3 – route du cidre, 76590 vers 17 heures.

Pour recevoir leurs récompenses, tous les cycloportifs devront se présenter en tenue de cycliste, cuissard et maillot aux couleurs du club. Podium refusé en cas de non respect.

RECOMPENSES INDIVIDUELLES

Dans chacune des catégories seront attribuées au :

↳ au premier : un maillot, une gerbe et une coupe

↳ au deuxième : 1 coupe

↳ au troisième : 1 coupe

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Numéros de téléphone :

DOUBLET Patrick (Président du club organisateur) : 06 20 05 33 86

MANSIRE Joël (Responsable des engagements) : 06 86 55 20 58

LE VOUREC'H Marc (Responsable de la commission cyclisme) : 02 35 92 26 57



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

Fiche d'engagement à renvoyer avant le jeudi 02 mai 2013
délai de rigueur

à Monsieur Joël MANSIRE
57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD
Tél : 02 35 04 92 00 - 06 86 55 20 58 en cas d'urgence

**JEUNES 15/16 ANS MASCULINS et FEMININES
Né (e) s en 1996 et 1997**

CLUB :

TAMPON DU CLUB :

Nom du Président :

Nom du responsable le jour de la course :

Nom	Prénom	Date de Naissance	N° Licence UFOLEP	N° LICENCE FFC	N° Licence FSGT

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

Fiche d'engagement à renvoyer avant le jeudi 02 mai 2013
délai de rigueur

à Monsieur Joël MANSIRE
57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD
Tél : 02 35 04 92 00 - 06 86 55 20 58 en cas d'urgence

**17/29 ans FEMININES
Nées de 1983 à 1995**

CLUB :

TAMPON DU CLUB :

Nom du Président :

Nom du responsable le jour de la course :

Nom	Prénom	Date de Naissance	N° Licence UFOLEP	N° LICENCE FFC	N° Licence FSGT



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

Fiche d'engagement à renvoyer avant le jeudi 02 mai 2013
délai de rigueur

à Monsieur Joël MANSIRE
57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD
Tél : 02 35 04 92 00 - 06 86 55 20 58 en cas d'urgence

**30/39 ans FEMININES
Nées de 1973 à 1982**

CLUB :

TAMPON DU CLUB :

Nom du Président :

Nom du responsable le jour de la course :

Nom	Prénom	Date de Naissance	N° Licence UFOLEP	N° LICENCE FFC	N° Licence FSGT

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

Fiche d'engagement à renvoyer avant le jeudi 02 mai 2013
délai de rigueur

à Monsieur Joël MANSIRE
57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD
Tél : 02 35 04 92 00 - 06 86 55 20 58 en cas d'urgence

**40 ans et plus FEMININES
Nées en 1972 et avant**

CLUB :

TAMPON DU CLUB :

Nom du Président :

Nom du responsable le jour de la course :

Nom	Prénom	Date de Naissance	N° Licence UFOLEP	N° LICENCE FFC	N° Licence FSGT

RECAPITULATIF ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

Fiche d'engagement - compte à renvoyer avant le jeudi 02 mai 2013
délai de rigueur

à Monsieur Joël MANSIRE
57 rue Albert Jean, 76730 AUPPEGARD
Tél : 02 35 04 92 00 - 06 86 55 20 58 en cas d'urgence

CLUB :

TAMPON DU CLUB :

Nom du Président :

Nom du responsable le jour de la course :

CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU VC HAUTÔT SUR MER

CATEGORIE	MONTANT	NOMBRE D'ENGAGES	TOTAL
Jeunes 13/14 ans	5 € 00		
Jeunes 15/16 ans	5 € 00		
Féminines 17/29 ans	7 € 00		
Féminines 30/39 ans	7 € 00		
Féminines 40 ans et +	7 € 00		
Masculins 17/19 ans	7 € 00		
Masculins 20/29 ans	7 € 00		
Masculins 30/39 ans	7 € 00		
Masculins 40/49 ans	7 € 00		
Masculins 50/59 ans	7 € 00		
Masculins 60 ans et +	7 € 00		
TOTAL			

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUILLE 76590

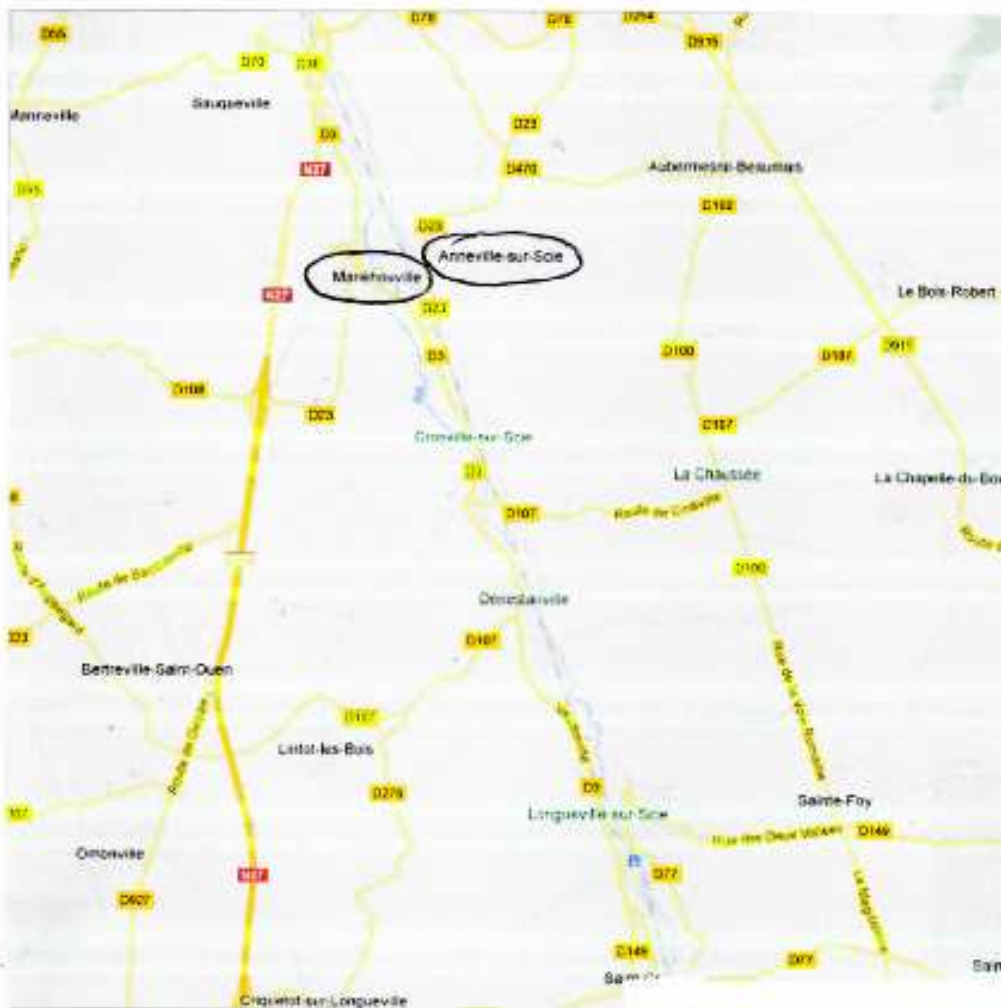
PLAN DE SITUATION

VELOCE CLUB D'HAUTÔT SUR MER

Prix Henri Duramé

par les communes de Manéhouville et Anneville sur Scie

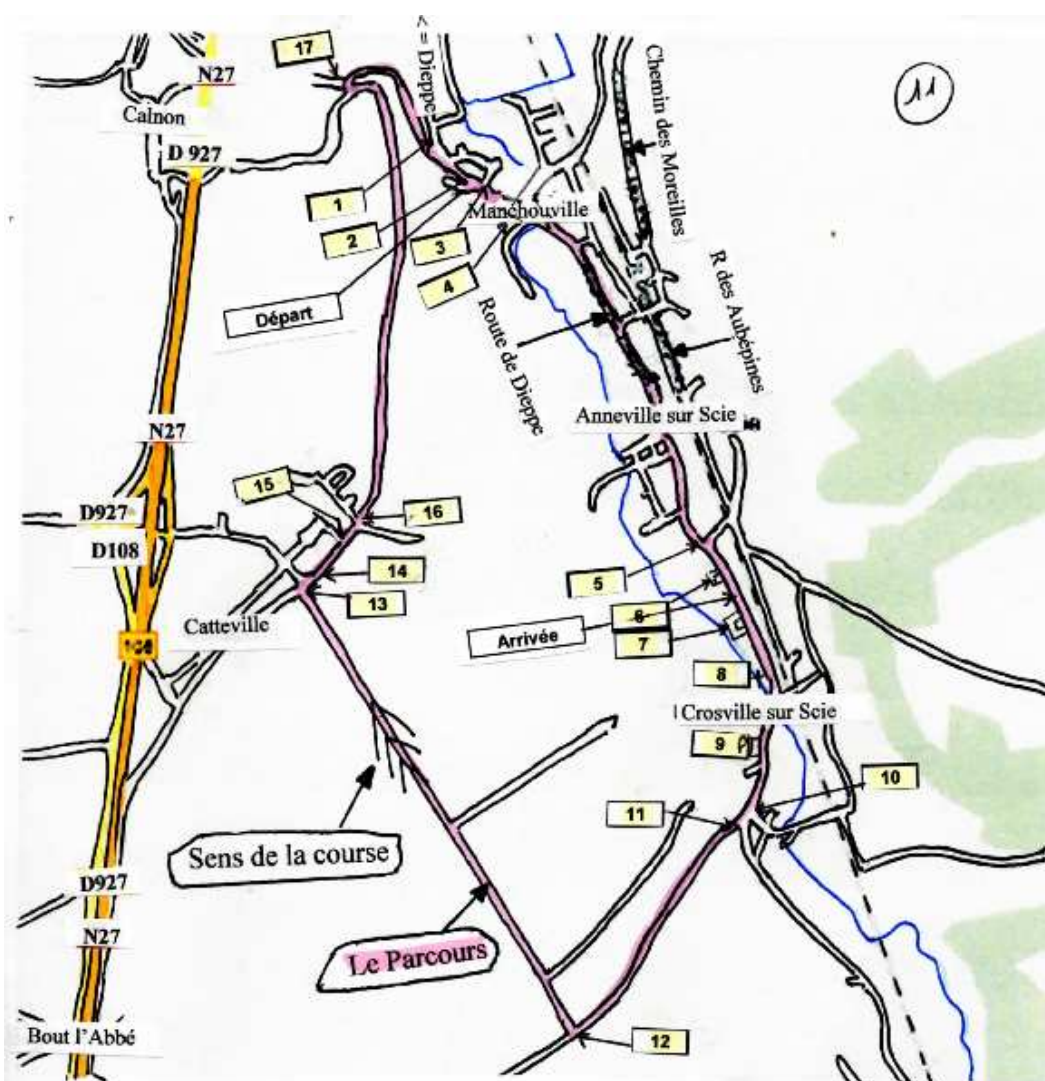
Plan de situation



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 76 CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 MAI 2013 À ANNEVILLE SUR SCIE – MANEHOUVILLE 76590

TRACE DU CIRCUIT de 6,9 Km



VELOCE CLUB D'HAUTÔT SUR MER

Prix Henri Duramé

par les Communes de Manéhouville et d'Anneville sur Scie